



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1437

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Vie étudiante - Attribution de subventions à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et évènements pour l'année 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Bret

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

**Conseil du 19 septembre 2016****Délibération n° 2016-1437**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Vie étudiante - Attribution de subventions à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements pour l'année 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est le second site d'enseignement supérieur français, avec plus de 140 000 étudiants (dont 10 % d'étudiants internationaux), 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction "académique" de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, Lyon arrive en tête du classement des "villes où il fait bon étudier", établi par le magazine l'Étudiant. Elle domine le classement grâce à plusieurs dispositifs, mis en place à l'initiative de la Ville de Lyon comme, notamment, la Maison des étudiants : située au cœur du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, elle permet d'accueillir en résidence une cinquantaine d'associations étudiantes, de les accompagner dans leurs projets de développement, de faire naître des initiatives et de valoriser les actions et projets incubés en son sein, afin qu'elles contribuent pleinement au développement et au rayonnement du territoire métropolitain.

Par délibération n° 2015-0656 du Conseil du 21 septembre 2015, la Métropole et la Ville de Lyon ont décidé de réunir leurs moyens et efforts, à travers la création d'un service commun sur l'université et la vie étudiante, pour renforcer l'impact de leurs politiques respectives et conduire, *in fine*, une stratégie complète et intégrée dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

Dans le cadre de la création du service commun à compter du 1er janvier 2016, il revient désormais à la Métropole de Lyon de poursuivre et développer, au titre des 2 collectivités, l'action jusqu'alors conduite par la Ville de Lyon dans ce domaine.

Pour rappel, la Ville de Lyon continue à participer et soutenir ce dispositif par sa participation financière annuelle au service commun.

**I - Le soutien aux associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante**

Les étudiants, parce qu'ils sont de jeunes apprenants, inventent les pratiques de demain. Ils se servent des connaissances qu'ils acquièrent, mais surtout, ils expérimentent tous les usages, notamment technologiques, du présent. Ils sont aussi des relais d'opinion et des vecteurs de notoriété au service du territoire.

Les activités qui ne relèvent pas de leurs études, sont souvent, pour les étudiants, un excellent moyen d'expérimenter leur savoir-faire et leur savoir-être. À travers ces expériences, ils démontrent leurs talents, leurs valeurs et esquissent des potentiels.

Ces activités sont encouragées et soutenues par tous les acteurs de la vie étudiante, en tant qu'elles contribuent à l'animation des campus et des lieux de vie universitaires. Elles sont également fortement encouragées par les territoires qui ont su voir dans ces "jeunes acteurs urbains", un vivier d'enrichissement et de renouvellement sociétal permanent. La Ville de Lyon s'est investie précocement dans ce domaine.

Dans le prolongement de la stratégie de soutien mise en place par la Ville de Lyon, la Métropole souhaite poursuivre la valorisation et la promotion des initiatives étudiantes. Au travers du soutien apporté, il s'agit d'accompagner le développement d'initiatives étudiantes ou de projets en lien avec les étudiants, de révéler des projets qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire à l'international, de valoriser des actions qui

favorisent l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être et de compétences, indispensables à une bonne insertion économique et sociale.

La Métropole souhaite ainsi inciter les étudiants à devenir des acteurs à part entière de la société, leur offrir la possibilité de réaliser leurs projets à l'échelle de la cité, dans tous les champs du développement urbain et économique. Au travers de la mise en visibilité de ces actions, il s'agit d'inscrire définitivement l'agglomération parmi les Métropoles étudiantes au niveau européen.

Les projets et initiatives d'intérêt pour la Métropole portent sur les thématiques suivantes :

- les projets et événements visant à développer la création et les pratiques artistiques, culturelles et sportives, l'entrepreneuriat, l'engagement, la solidarité, la citoyenneté, le développement durable,
- les projets et événements qui contribuent à l'attractivité ou au rayonnement international de la Métropole,
- les projets et événements qui favorisent la conduite de projets, l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être, de savoir-faire et de compétences au service de l'intégration sociale et de l'insertion économique des étudiants.

L'ensemble de ces projets et événements doit être organisé par des associations étudiantes ou destiné principalement aux étudiants et doit se dérouler sur le territoire de la Métropole.

Parallèlement, un travail d'ensemble sur l'offre des services aux étudiants et à leurs associations est engagé à travers la réflexion sur la « rénovation » de la Maison des Etudiants que la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon ont décidé de conduire via l'action de leur service commun.

## **II - Proposition de subventionnement pour l'année 2016**

Suite à l'instruction des dossiers de demandes de subventions reçus en 2016 par le service commun, il est proposé d'apporter un soutien financier à plusieurs projets et initiatives dans les champs thématiques suivants :

### **1° - Solidarité internationale**

#### ***Association Aide aux projets agricoles (APAGRI) / Campagne d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale 2017 (ECSI)***

L'association APAGRI soutient des projets agricoles d'initiative locale dans les pays en voie de développement. En 2016, l'association est en résidence à la Maison des étudiants.

Cette association étudiante a pour projet en 2016/2017 d'organiser une campagne de sensibilisation à l'ECSI auprès des étudiants et associations de solidarité lyonnaises. L'objectif de cette campagne est d'initier les participants à l'inter-culturalité dans des ateliers de mise en situation d'une démarche partenariale. L'outil de communication choisi est la bande dessinée (BD).

Le scénario de la BD relate l'histoire du partenariat entre la SOCOPLANCAM, coopérative agricole camerounaise, et l'association APAGRI : un itinéraire ludique accessible et interactif qui retrace les réussites, les échecs et les incompréhensions.

Pour 2017, l'objectif est d'enrichir la BD d'un jeu qui s'en inspire dans le graphisme et les contenus. Ces outils accompagneront des ateliers de sensibilisation. Sept ateliers, d'une vingtaine de participants chacun, sont programmés de janvier à mai 2017, notamment à la Maison des étudiants. Ils sont destinés à des associations étudiantes d'ECSI et, aussi, à différentes structures de la Métropole traitant de ces thématiques et ayant des pratiques de démarches partenariales dans un contexte interculturel.

Budget prévisionnel du projet : 5 948 €.

Proposition de soutien : 1 500 €.

### **2° - Pratiques artistiques et culturelles**

#### ***Association Silence Prod***

L'association Silence Prod favorise l'émergence et la création musicale des étudiants lyonnais avec l'enregistrement et la diffusion d'œuvres et de spectacles musicaux.

Elle propose en novembre et décembre 2016, dans le cadre des activités de la Maison des étudiants de la Métropole, des ateliers d'enregistrement musicaux à destination des étudiants. Il s'agit d'offrir à des groupes de musique étudiants, la possibilité de réaliser une expérience de production musicale, et ceci dans des conditions de réalisation professionnelles.

Ces ateliers vont leur permettre à la fois de produire une maquette musicale, qui constituera un outil de promotion de leurs créations, mais aussi de suivre un cycle de 5 jours d'initiation artistique et musicale à l'enregistrement.

L'accompagnement se fera en plusieurs étapes clés : réflexion sur la structure d'un morceau et sur son instrumentation, approche de la prise de son, mise en situation de chaque musicien pour l'enregistrement, coaching vocal, approche des outils de mixage, participation et sensibilisation aux équilibres et aux égalisations des sources sonores, accompagnement jusqu'au mixage final.

Deux ateliers de 5 jours permettront à 2 groupes de repartir avec un enregistrement professionnel. Ces 2 groupes sont présentés, d'une part par la Ville de Villeurbanne, dans le cadre du "tremplin jeune" qui se déroulera en septembre 2016 (et récompensera les gagnants par une première partie de concert lors de la Nuit des étudiants du monde, organisée par la Métropole et la Ville de Lyon le 20 octobre 2016) ; d'autre part, par les gagnants du tremplin des Arts GACO, organisé par l'Université Lyon 3.

Ces 2 productions feront l'objet d'une valorisation par la Maison des étudiants et Silence Prod, sur les réseaux sociaux.

Budget prévisionnel du projet : 8 570 €.

Proposition de soutien : 4 000 €.

#### ***Association Un Doua de Jazz - Festival***

Le but principal de l'association est l'organisation du festival "Un Doua de Jazz" qui se déroule pendant 10 jours tous les ans, en octobre, sur le campus de LyonTech-La Doua à Villeurbanne.

Créé il y a 23 ans, le festival Un Doua de Jazz est aujourd'hui devenu un festival influent de la Métropole et sur tout le territoire régional. Son principal objectif est de promouvoir le jazz en milieu étudiant, en proposant des événements de qualité à des prix avantageux, permettant à tous l'accès à ce style musical.

Le festival propose 6 soirées de musique faisant intervenir des musiciens de renommée internationale, mais également des découvertes régionales et locales grâce, notamment, au Tremplin organisé au mois de juin à la Clef de Voûte à Lyon. Le festival donne ainsi l'opportunité aux jeunes artistes de montrer leur talent, tout en bénéficiant des performances exceptionnelles des musiciens les plus expérimentés. Il permet aussi d'enrichir le dynamisme culturel de la Métropole : près de 2 500 participants y sont attendus.

Par ailleurs et pendant toute l'année, l'association organise des événements tel que des jam sessions sur le campus de LyonTech-La Doua et des concerts gratuits à Lyon et Villeurbanne, pour faire connaître les musiciens étudiants.

Budget prévisionnel du projet : 35 570 €.

Proposition de soutien : 1 500 €.

#### ***Association le Chœur Mixte Universitaire de Lyon (CMUL) - Concerts***

L'association CMUL rassemble une soixantaine de choristes, des étudiants de plusieurs universités et établissements d'enseignement supérieur, des enseignants, chercheurs et de jeunes actifs récemment diplômés. En 2016, l'association est en résidence à la Maison des étudiants.

Elle fêtera, au cours de l'année universitaire 2016-2017, ses 80 ans. L'objectif est de favoriser la pratique du chant choral et la diffusion de la musique classique au sein des établissements d'enseignement supérieur. Depuis sa création, l'originalité du CMUL est d'accepter tous les choristes, en priorité étudiants, qui souhaitent y participer, quel que soit leur niveau. L'association propose chaque année au mois de juin des représentations publiques.

Tout au long de l'année les étudiants vivent lors des répétitions, chaque semaine, une expérience artistique et sociale précieuse, ceci afin de préparer des concerts de qualité. La pratique du chant choral permet à des étudiants souvent nouvellement arrivés à Lyon d'échanger avec d'autres chanteurs et de faciliter leur intégration. Les étudiants internationaux contribuent fortement à ce type d'initiatives artistiques. D'autre part, le CMUL propose un répertoire classique, ce qui permet de rassembler largement tous les publics, de connaisseurs ou néophytes, soit environ 500 personnes qui assistent chaque année à leurs événements musicaux. Le programme musical 2017 sera composé d'œuvres consacrées à la musique hispanique, compilant des musiques espagnoles et sud-américaines.

Le CMUL a reçu en 2015, une subvention de la Ville de Lyon, d'un montant de 1 000 €, pour sa saison musicale 2015.

Budget prévisionnel du projet : 13 960 €.

Proposition de soutien : 1 000 €.

### ***Association l'École des langues Africaines - Ateliers et débats 2016-2017***

L'association l'École des langues Africaines, récemment créée, se fixe comme objectif la transmission et la promotion des langues africaines en France. Elle propose par ailleurs des activités de découverte des cultures et de l'histoire africaines, des jeux, des animations musicales et conviviales, ainsi qu'un centre de ressources documentaires.

La Métropole est multiculturelle et accueille de nombreux étudiants africains. L'Afrique est le continent le plus représenté dans la communauté des étudiants internationaux, en France (plus de 42 %), avec une croissance de plus de 14 % ces 4 dernières années.

De nombreux étudiants s'engagent sur des projets de solidarité internationale qui se localisent pour la plupart en Afrique.

Lyon n'avait pas, en dehors des enseignements académiques, au même titre que Paris, Montréal ou Bruxelles, une école de langues et de cultures africaines. L'objectif a donc été de créer une association qui propose un programme d'enseignement et de transmission afin de développer la diffusion des langues et cultures africaines. Il s'agit aussi de créer du lien et des passerelles entre des jeunes qui partagent un sentiment d'amitié pour l'Afrique.

Ainsi, au cours du dernier semestre 2016, l'association proposera à la Maison des étudiants 5 ateliers de 20 personnes environ. Ces ateliers de découverte permettront de sensibiliser les étudiants aux cultures et langues africaines : le Wolof, le Lingala, le Swahili, l'Arabe et le Pulaar. L'association réalisera aussi 5 débats publics afin de faire vivre ces langues dans la tradition de "l'arbre à palabres".

Budget prévisionnel du projet : 9 692 €.

Proposition de soutien : 2 000 €.

### **3° - Accueil international**

#### ***Association Nationsorg - Plateforme d'échanges numériques 2016-2017***

Nationsorg est une association internationale, dont les fondateurs sont issus principalement d'Europe de l'Est (Russie, Arménie, Kazakhstan, etc.), qui vise à favoriser les échanges interculturels. Elle propose des activités éducatives et culturelles à la Maison des étudiants tout au long de l'année, des outils et des événements pour développer du réseau, notamment, dans les champs économiques et sociaux. En 2016, l'association est en résidence à la Maison des étudiants.

Elle souhaite développer une plateforme numérique facilitant les échanges entre étudiants issus de différents pays et cultures et qui effectuent leurs études à Lyon. Nationsorg a le double objectif de faciliter leur intégration et d'accompagner des projets qui rassemblent des francophones et des étrangers. Cette plateforme mobilisera les compétences d'une centaine d'associations étudiantes et rassemblera les informations sur la vie quotidienne, les cours de langue, les activités sportives et de loisirs de la Métropole.

Ce projet numérique permettra de développer la visibilité des nombreuses initiatives existantes et de mettre en lien les différentes compétences des acteurs associatifs afin de susciter l'interactivité et l'échange de pratiques. La communauté actuelle de 2 000 personnes environ vise un développement fort au cours de l'année 2017.

Budget prévisionnel du projet : 5 840 €.

Proposition de soutien : 2 000 €.

***Association Union des étudiants vietnamiens à Lyon (UEVL) - Soirée d'accueil "Bonsoir Vietnam" - Décembre 2016***

Cette association a pour but de regrouper les étudiants vietnamiens à Lyon, d'enrichir la vie sociale des étudiants et de promouvoir la culture vietnamienne auprès des français.

Ainsi, l'association organise chaque année la fête d'accueil "Bonsoir Vietnam" qui accueillera cette année environ 200 personnes à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Montplaisir.

Cet événement de rentrée propose une soirée conviviale avec au programme spectacle de danse, de chants et un repas vietnamien. Cette soirée est ouverte à tous les étudiants et au grand public. Organisée par des étudiants vietnamiens, cette rencontre a pour objectif d'aider ces étudiants à retrouver "un peu de Vietnam" et de partager un moment convivial. C'est aussi une occasion pour les étudiants d'organiser un événement, d'expérimenter la production d'un spectacle dont ils sont les principaux artistes. Cet événement favorise également les échanges entre français et vietnamiens et permet de créer du lien entre les 2 cultures à Lyon.

Budget prévisionnel du projet : 1 750 €.

Proposition de soutien : 800 €.

***Association ESN Cosmolyon - Evénements d'accueil 2016-2017***

Créé en 2002, ESN Cosmolyon est membre du réseau "Erasmus Student Network", qui comporte plus de 460 sections dans 37 pays européens, dont 25 en France. L'objectif du réseau est d'accueillir les étudiants internationaux en France et en Europe. Elle fait aussi la promotion de la mobilité internationale. En 2016, l'association est en résidence à la Maison des étudiants.

L'association participe et co-organise chaque année le village associatif de la "Nuit des étudiants du monde" (NEM) avec l'association International Students. La vie associative constitue souvent pour les étudiants étrangers un bon moyen de s'intégrer et de se socialiser. Ce village est composé d'une vingtaine d'associations d'étudiants étrangers et d'associations d'accueil. Le village a pour objectif de permettre aux 2 800 étudiants internationaux, présents ce soir-là, de disposer d'informations et de personnes ressources qui contribueront à faciliter leur intégration dans la ville.

De plus, ESN Cosmolyon réalise de nombreux événements d'accueil à la rentrée et propose, notamment, un programme de rencontres conviviales à la Maison des étudiants : 9 soirées à thème de septembre 2016 à juin 2017 afin de rassembler les étudiants autour d'activités ludiques et conviviales (des voyages, des sorties touristiques).

ESN Cosmolyon contribue fortement à l'attractivité et à la notoriété de la Métropole en développant ses actions qui font une excellente réputation d'hospitalité à notre cité.

ESN a reçu en 2015, une subvention de la Ville de Lyon, d'un montant de 1 000 €.

Budget prévisionnel du projet : 4 145 €.

Proposition de soutien : 1 500 €.

***Association International Students - Evénements et journal d'accueil - Septembre-octobre 2016***

L'association International Students (ISL) a été créée à l'initiative d'étudiants lyonnais en mobilité internationale au début des années 2000. En 2016, l'association est en résidence à la Maison des étudiants.

Cette association s'est fixée pour objectif de créer de bonnes conditions d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux. Le parcours de l'étudiant en mobilité est semé de difficultés, qu'ISL se fait fort de surmonter (compte bancaire, carte de transport, abonnement téléphonique, dossier CAF, etc.), en mettant en place des outils et services destinés à cet effet. Ces soutiens sont apportés par des pairs, les étudiants, qui valorisent ainsi leur expérience.

L'association participe et co-organise chaque année le village associatif de la "Nuit des étudiants du monde" (NEM) avec l'association ESN Cosmolyon.

De plus, l'association réalisera pour la rentrée 2016-2017 un journal d'accueil, en collaboration avec une dizaine d'associations d'étudiants africains, asiatiques, américains et européens de la Maison des étudiants, qui ont pour mission d'accueillir leurs ressortissants étudiants, nouvellement arrivés à Lyon. Ce document présente des informations pratiques, des retours d'expériences et des bons plans pour faciliter l'installation sur le territoire de la Métropole. Imprimé à 6 000 exemplaires, il est diffusé sur les forums d'accueil des établissements d'enseignement supérieur et pendant les 2 mois du Students Welcome Desk, le dispositif d'accueil des étudiants internationaux, organisé par l'Université de Lyon et dont la Métropole est partenaire.

L'ISL a reçu en 2015, une subvention de la Ville de Lyon, d'un montant de 1 000 €.

Budget prévisionnel du projet : 4 900 €.

Proposition de soutien : 1 500 €.

#### **4° - Entrepreneuriat**

##### ***Osons ici et maintenant / La Fabrik à Déclik - 6 au 9 juillet 2016***

L'association "Osons ici et maintenant" a pour objectif d'aider et d'accompagner les jeunes en quête de sens et d'action dans une époque où les défis environnementaux et sociaux sont inédits. En 2016, l'association est en résidence à la Maison des étudiants.

Cette association propose pour la 1ère fois à Lyon "La Fabrik à Déclik", un programme destiné aux jeunes en quête de sens et d'action, qui leur permettra de vivre pendant 4 jours une expérience transformatrice avec des figures inspirantes, des décideurs et des spécialistes pour (re)prendre confiance en eux, être informés des grands enjeux, débattre ensemble, proposer des solutions et passer à l'action.

La Fabrik à Déclik à Lyon s'est déroulé sur le campus Saint Paul de l'Université catholique de Lyon (UCLy) du 6 au 9 juillet 2016. Ce grand rassemblement citoyen a regroupé pendant 4 jours 100 jeunes de 18 à 30 ans et plus de 50 intervenants (entrepreneurs, artistes, élus, acteurs du changement, etc.) sur le territoire lyonnais.

"Osons ici et maintenant" va recevoir de la Ville de Lyon, en 2016, une subvention d'un montant de 1 650 €.

Budget prévisionnel du projet : 76 900 €.

Proposition de soutien : 2 500 €.

#### **5° - Sport**

##### ***Fédération des associations sportives des instituts d'études politiques de France (FASIEPF) / Critérium inter-Institut d'études politiques (IEP) - du 24 au 26 mars 2017***

La FASIEPF regroupe 10 associations sportives des IEP de France et a pour objectif principal l'organisation annuelle du Critérium Inter-IEP. Elle est domiciliée à Lyon.

Le Critérium Inter-IEP est une rencontre sportive rassemblant 2 500 étudiants venant des 10 IEP de France, encadré par 400 bénévoles. Le Critérium se déroulera les 24, 25 et 26 mars 2017 à Lyon. Ce tournoi rassemble au minimum 12 sports que sont le rugby, le handball, le football, le basketball, le volleyball, l'athlétisme, le cross, le badminton, le tennis, tous représentés par des équipes féminines et masculines. La pétanque, la danse et les pompoms sont mixtes pour leur part. Ces sports sont traditionnellement la base de tout critérium, à laquelle viennent s'ajouter d'autres sports individuels, telle que la natation, ainsi qu'un sport bonus, telle que l'escalade, choisie pour le Critérium 2016. Ce tournoi est le plus grand événement sportif interuniversitaire de France. Il bénéficie d'une renommée nationale, voire internationale avec la présence de sportifs et supporters venant de nombreux pays étrangers.

C'est un événement majeur pour l'IEP de Lyon et la Métropole. Il porte des valeurs liées au sport tel que le partage, le fair-play ou le respect de l'autre. Les organisateurs prévoient de conduire ce projet d'une manière écoresponsable, dans l'ouverture (sensibilisation au handisport) et l'inscription de la parité au cœur de chaque sport. Enfin, la mixité sociale est inscrite dans les priorités, avec des journées de promotion dans de nombreux lycées de la Métropole tout au long de l'année.

Cet événement contribue pleinement à valoriser le territoire de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet : 230 000 €.

Proposition de soutien : 2 000 €.

## **6° - Développement durable**

### ***Génération Cobayes - Ateliers et conférences***

Génération Cobayes est une jeune association nationale, créée en 2014, qui a pour but de sensibiliser la population des 15-35 ans aux problèmes environnementaux et aux liens entre la santé et l'environnement. En 2016, l'association est en résidence à la Maison des étudiants.

L'association s'est fixée comme objectifs d'informer sur les risques sanitaires induits par les polluants (perturbateurs endocriniens, parabène, etc.) et de proposer des alternatives pratiques.

L'association propose plusieurs formes d'actions : des supports de communication numérique afin d'informer et sensibiliser les jeunes, mais aussi leur présence sur le terrain, notamment, à Lyon avec un groupe d'une cinquantaine de bénévoles.

Ces bénévoles organisent des ateliers "Do It Yourself". Il s'agit de véritables laboratoires d'expérimentation où l'on peut fabriquer dentifrice, crème hydratante, lave vitre, lessive, etc. Ces ateliers sont ouverts à tous, organisés sur les campus, les lieux de vie étudiante mais aussi en ville (Maison des étudiants de la Métropole de Lyon, bars, magasins bio, etc.). L'association organise des conférences thématiques, est présente sur les salons (Primevère), les événements (Nuits sonores, Woodstower, etc.) et propose des rencontres mensuelles pour se faire connaître et développer l'approche sensible.

Pour l'année universitaire 2016-2017, l'association propose de poursuivre ses activités avec, notamment, 2 ateliers mensuels "Do It Yourself" et la présence de ses bénévoles sur des stands dans les grands événements de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet : 8 000 €.

Proposition de soutien : 1 700 €.

## **7° - Expression - médias**

### ***Orient express - Le Journal international***

L'association Orient express existe depuis 2007 et a été créée dans le but de permettre aux apprentis journalistes étudiants, d'être publiés dans "Le Journal international", sa revue. En 2016, l'association est en résidence à la Maison des étudiants.

Le Journal international a été créé d'abord sous forme papier, puis web, afin d'investir le champ délaissé et sous-médiatisé de l'actualité internationale. Les rédactions ont en effet réduit le nombre de correspondants à l'étranger depuis qu'elles rencontrent une concurrence forte de la presse gratuite. L'association s'est fixée la mission de palier ce phénomène en priorisant l'actualité internationale. "Le Journal international" s'appuie sur un réseau d'étudiants en France, mais surtout un réseau de correspondants du monde entier au cœur de leur actualité. Il s'agit d'étudiants français partis étudier à l'étranger ou d'étudiants internationaux ayant étudié en France et qui ont choisi de garder des liens avec elle. Le Journal international tient sa conférence rédactionnelle internationale à la Maison des étudiants, via le web.

Ainsi, au-delà de l'actualité internationale, l'association permet à de nombreux étudiants d'acquérir les bases du journalisme, dans une équipe internationale et ouverte gratuitement à tous les étudiants.



"Orient express" a reçu en 2015, une subvention de la Ville de Lyon d'un montant de 1 400 €.

Budget prévisionnel du projet : 10 820 €.

Proposition de soutien : 2 000 €.

### III - Modalités de versement de la subvention

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, au plus tard le 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle ladite subvention est attribuée, sur présentation d'un appel de fonds qui devra parvenir au plus tard le 30 novembre. Chaque association devra fournir à la Métropole un bilan qualitatif et financier du projet subventionné dans un délai de 6 mois maximum à compter de sa réalisation ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 24 000 € au profit des bénéficiaires et selon la répartition figurant à l'état ci-après annexé.

**2° - Autorise** monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3° - Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 23 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.**